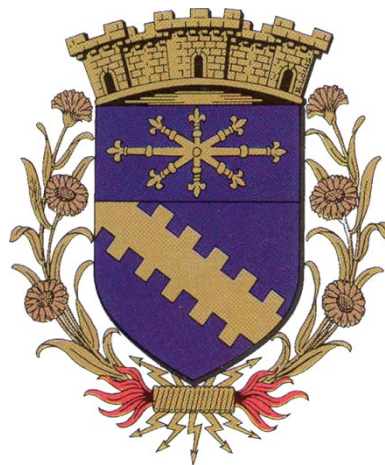


Ville de Vaujours

Réunion de quartier FENELON



Jeudi 23 septembre 2010

**Chers Valjoviens,
Chers amis,**

Quatre quartiers, cinq établissements scolaires publics et un privé, un centre multi accueil, un centre ado, un Relais d'Information Jeunesse, deux centres de loisirs et une bibliothèque entre autres qualifient Vaujours, petite ville de plus de 6000 habitants.

L'équipe municipale a la volonté de soutenir et d'améliorer le quotidien des Valjovien(ne)s en favorisant l'écoute et l'échange avec les habitants. Ainsi, des espaces d'expression conçus tels que les réunions de quartiers sont réitérés pour la 3^{ème} année.

Le 23 septembre 2010, l'inauguration du marché, la circulation, les logements sociaux, l'ouverture d'une 9^{ème} classe, la saison culturelle entre autres ont été les thèmes abordés.

Ce compte rendu reprend tous les points d'échanges entre la municipalité et vous !

En présence de Dominique Bailly, Maire de Vaujours et de :

Michel Ringressi, 1^{er} Adjoint chargé de l'urbanisme, des travaux, de l'environnement et de la circulation,
Guiseppina Di Mino, 2^{ème} Adjoint chargée de l'action sociale, de la santé, de l'inter-génération et des personnes à mobilité réduite.

Christelle Martinez, 3^{ème} adjoint chargée de la jeunesse, des loisirs et des centres de loisirs

Claude Lemasson, 4^{ème} Adjoint chargé du développement de la vie économique, de l'emploi et du commerce,

Anne Mode, 6^{ème} adjointe chargée de la culture

Danièle Chevillard, 7^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires, de la petite enfance et de l'enfance

Thierry Vary, 8^{ème} adjoint chargé des finances

Guy Isdant, Conseiller municipal délégué aux anciens combattants,

Marcel Béquit, Conseiller municipal,

Catherine Millet-Pasutto, Directrice Générale des Services,,

Philippe Rimbart, Directeur des services techniques

Alex Lapeyre, Coordinateur des services techniques,

Florian Faure, Chef de la Police Municipale,

Commandant Leroy, de la Police Nationale,

Fabrice Manni, Directeur de la SAIEM

Ludivine Bonato, Service communication,

M.CARVALLO, en charge du développement pour la société « Aedificat »

Mairie de Vaujours – 20, rue Alexandre Boucher – 93 410 VAUJOURS – Tél. : 01 48 61 96 75

Monsieur le maire prend la parole :

CIRCULATION

Avenue de l'Europe – en double sens depuis début septembre

■ Toujours des difficultés de circulation aux heures de pointes, à titre expérimental et ce pour un mois, l'avenue de l'Europe est en double sens.

M. le Maire a souhaité que les agents de la police municipale soient présents pour étudier la fluidité de circulation et le comportement des automobilistes. La première semaine, la mission de la Police Municipale a été préventive (informer les automobilistes, les orienter...) puis les semaines suivantes ont été répressives.

Un premier constat a pu être établi :

- la circulation est un peu plus fluide mais cela reste difficile surtout les lundis et vendredis.
- un manque de civisme des conducteurs est relevé par les services de la police municipale et nationale. Par exemple : les véhicules sont garés en double file même en présence de places de stationnement. Ou bien ils franchissent les lignes blanches. Alors, des bacs à fleurs seront installés pour contraindre les personnes au civisme.

Cette solution reste provisoire car pour permettre la fluidité de la circulation, un projet pour l'aménagement du centre ville prévoit des modifications des axes routiers.

SECURITE

La police municipale

■ Les services de la police municipale interviennent régulièrement et de plus en plus fréquemment pour des actes de vandalisme (des tags sur les commerces ou sur les équipements communaux) ou pour des vols à la roulotte.

■ Phénomène nouveau pour la ville, les actes de violences et autres se produisent entre 23h et 1h du matin.

La police nationale

■ Le commandant Leroy de Livry-Gargan souligne que les villes limitrophes (Livry-Gargan, Coubron, Tremblay ...) subissent de plus en plus d'actes de violences ou de vandalismes.

La vidéo protection

■ M. le Maire précise qu'un projet d'étude est mené pour l'installation de « vidéo protection » sur l'ensemble de la ville. Assurer la sécurité, des personnes et des lieux, est nécessaire pour préserver « notre bien vivre » à Vaujours. De plus, il précise que l'ensemble de la population peut solliciter, si nécessaire, la police municipale ou la police nationale de Livry-Gargan qui travaillent conjointement pour garantir une meilleure sécurité.

ACTION SOCIALE

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite – Conseil Général

■ La ville répond à l'aménagement des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite par la création le 24 septembre 2009 d'une Commission d'Accessibilité pour les Personnes Handicapés. Elle est représentée en partie par des associations, les élus et le maire qui la préside.

Suite à une réunion de concertation au siège du Conseil Général, Vaujours fait partie des 25 communes sur 40 actives pour le développement et la mise aux normes des places de stationnement pour les personnes handicapées. La réhabilitation des équipements communaux est très coûteuses, cependant la loi demande à l'ensemble des communes d'y répondre pour 2015. (Un audit a été réalisé pour la réhabilitation sur l'ensemble des bâtiments communaux).

Navette gratuite

■ Une navette gratuite pour accompagner les personnes âgées à différents lieux (poste, hôpitaux, centre des impôts...) a été créée en 2009 et 63 personnes étaient inscrites. M. le Maire indique que ce service est apprécié par la population au vu de l'augmentation des inscriptions pour cette année (+ de 90 personnes). Il précise que l'agent communal en charge du transport (apprécié de l'ensemble des seniors) contribue à cette réussite.

Le CCAS

■ Le CCAS remplit sa mission première qui consiste à accompagner des personnes en situation de précarité, de difficultés ponctuelles (remplir des documents administratifs...). Il s'assure aussi que les personnes isolées soient correctement encadrées par des aides appropriées répondant à leurs besoins (ex : aide à domicile, portage de repas...)

Le conseil des sages

■ Pour M. le Maire, les anciens de la commune sont des personnes, ayant une expérience de vie et une maturité, pouvant aider à l'étude la municipalité par leur collaboration sur les grands projets de la ville.

En 2010, le conseil des sages a orienté son axe de travail sur la mise en place de différentes commissions (commission sécurité, ...). Un document reprenant l'organisation sera remis dans le prochain journal municipal.

CULTURE, ASSOCIATIONS ET EVENEMENTS

La saison culturelle 2010/2011

■ L'élue en charge de la culture et son service ont la volonté d'offrir une saison culturelle diversifiée pour un large public (expositions, spectacles, contes...)

1181 entrées ont été enregistrées pour les différents spectacles proposés pour le semestre 2010 (de janvier à juin).

Nouvelle association sur Vaujours

■ Une nouvelle association de danse orientale s'est créée en 2010. Elle propose des cours à partir du 2 octobre 2010.

Les équipements communaux (MTL, Complexe Sportif...) et le matériel (tables, chaises...)

■ M. le Maire précise que l'ensemble des espaces communaux sont utilisés par les associations pour pratiquer leurs activités. Ce service rendu est assez coûteux pour la commune (personnel communal mis à contribution pour l'entretien et l'installation des lieux). Il rappelle que les demandes de prêt de salles ou de matériels s'effectuent par courrier 3 semaines avant leur attribution.

Semaine du Développement Durable –nouveau à Vaujours-

■ Allant d'une projection d'un film à la chasse aux œufs de pâques, 600 élèves ont été sensibilisés au tri sélectif et aux produits issus de l'agriculture biologique.

Repas de quartier

■ Cette année, le temps ne s'y prêtait pas pour partager un repas dans les rues. Alors, les Vaujoviens ont partagé ce moment convivial dans leurs garages.

Maisons fleuries

■ Cette année le jury a été plus sévère, le fleurissement des balcons devait être visible de la rue.

ENSEIGNEMENT ET SERVICES PROPOSES

Ecole – ouverture d'une classe

■ Le service scolaire a recensé une augmentation d'inscription pour la rentrée des classes 2010/ 2011. Parallèlement, une demande d'ouverture de classe a été instruite auprès de l'éducation nationale. En septembre, la commune a ouvert une 9^{ème} classe à l'école Paul Bert et fermeture de la 6^{ème} classe à l'école les Marlières. Les activités proposées par les écoles sont des cours de natation, des cours de musique et de chant (une fois par semaine dans chaque classe et dans chaque école), et une initiation au poney et au tennis.

Pédibus -7 parcours

■ Très apprécié par les familles, en 2010/2011 la fréquentation est de 110 enfants inscrits (augmentation par rapport à l'année précédente). Cependant, une famille domiciliée au « jardin du renard » a inscrit son enfant. Mais la ville ne peut pas rémunérer un agent communal pour le transport d'un seul enfant.

Service public- grève des enseignants

■ En cas de grève, la commune doit répondre au service public minimum. Les agents communaux (ATSEM, animateurs...) sont réquisitionnés pour assurer cet engagement.

PETITE ENFANCE

Crèche actuelle –

■ Cet été, des travaux ont été effectués pour l'installation de la climatisation sur l'ensemble de la crèche

Nouvelle crèche de 20 berceaux – année 2011

■ M. le Maire informe que le Conseil Général a validé la conformité des plans de la nouvelle crèche. Une étude des sols est en cours et le permis de construire a été déposé en septembre 2010. Le début des travaux est prévu pour novembre ou décembre et la fin pour mars 2011.

■ Dominique Bailly est conscient que la création de 20 berceaux est insuffisante. Une proposition reste à étudier pour l'emplacement d'une 3^{ème} crèche situé au RDC de l'immeuble « Nexity » (court St Etienne). Si ce projet est viable, il ne se fera que si 70 % des copropriétaires donnent leur accord à l'assemblée générale de copropriété.

Nouvelle directrice de crèche

■ L'élaboration d'un projet pédagogique pour la crèche favorisera l'échange avec les parents et proposera des activités variées.

ENFANCE ET JEUNESSE

Le Relais d'Information Jeunesse – rue de Meaux

■ L'inauguration a eu lieu le 27 mars 2010 et son ouverture le 29 mars 2010. Le personnel communal note une bonne fréquentation de la jeunesse.

Semaine de la jeunesse – du 22 au 25 juin 2010 - (800 jeunes)

■ Bonne participation des jeunes aux concerts de Joyce Jonathan et de Tom Frager et à l'animation HIP HOP proposée cette semaine qui a accueilli 25 enfants dont 15 filles. Et 120 participants ont visionné le film en plein air sur grand écran. Vu la bonne fréquentation la « semaine de la jeunesse » va être reconduite en 2011.

Séjours des vacances d'été – de 4 à 17 ans

■ 27 enfants ont participé aux différents séjours proposés par la ville.

Les prochaines missions

- Skate parc – à l'étude
- Demande de labellisation du RIJ en PIJ (Point d'Information Jeunesse)
- Mise en place du mini site internet de la jeunesse

SERVICES TECHNIQUES

Urbanisme

- Le service urbanisme contrôle la réglementation des demandes de déclaration de travaux sur l'ensemble de la ville (des fiches d'informations sont à disposition du public pour connaître les démarches à entreprendre pour les travaux)
- Cette année, de nombreuses rénovations ont été entreprises par les Valjoviens sur le haut de Vaujours. M. le Maire les remercie et rappelle que l'embellissement de la ville passe aussi par la réhabilitation des habitations privées.

LOGEMENTS SOCIAUX

Construction de logements sociaux – 56, rue de l'Eglise

■ Ce projet prévu sur le haut de Vaujours, quartier historique par la présence de bâti ancien, répondra à la loi SRU imposant à la ville la construction de logements sociaux. M. le Maire précise que la loi SRU impose aux villes un quota de logements sociaux. Si elle n'y répond pas, elle est soumise à une taxe. Aujourd'hui, la commune doit réaliser 300 logements sociaux avant 2020.

L'ensemble des élus est d'accord pour travailler sur ce projet tout en conservant l'architecture et le caractère de Vaujours et en y améliorant la fluidité de circulation.

La société HLM, AEDIFICAT, qui va construire 32 logements sociaux (27 logements neufs et 5 réhabilités) a présenté aux habitants ce projet de réhabilitation et de construction. Les remarques au sujet du stationnement ont été prises en compte et 26 places de parking supplémentaires vont être créées (en plus des 26 places initiales du projet). Un document reprenant l'ensemble du projet a été distribué à tous (disponible en mairie)

EMPLOI

Mission locale de la Dhuy-

■ La Mission Locale intervient pour 5 communes

A Vaujours, elle accueille les jeunes de 16 à 25 ans sur rendez-vous le jeudi de 14H à 18H à la MTL

Sa mission est de soutenir, d'orienter, de conseiller les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du cursus scolaire, pour leurs futurs projets professionnels. (Possibilité de suivis médicaux et psychologiques)

En 2010, 63 jeunes ont été accompagnés par la mission locale.

COMMERCES

Le marché – allée Jules Ferry

■ L'inauguration a eu lieu le 5 septembre 2010 en présence de M. Queffelec, sous préfet de la Seine Saint Denis, et de M. Coste, président de la chambre de commerce et d'industrie.

■ Cet été, les services techniques ont effectué des travaux de mises aux normes sanitaires pour l'accueil d'un marché.

■ L'emplacement du marché, situé au parking communal allée Jules Ferry, est provisoire. (Les 260 places de stationnement Boulevard de l'Europe présentaient un atout majeur)

■ Bon retour des Valjoviens, des exposants et des habitants de Coubron qui souhaitent la mise en place d'une navette par leur municipalité.

■ La navette gratuite de Vaujours a accompagné ce dimanche les personnes âgées. Ce service à la population a été très apprécié par nos séniors.

■ M. Lemasson informe que des caddies sont à gagner par tirage au sort tous les dimanches matins sur le marché durant 2 mois.

■ M. le Maire souligne que la municipalité a souhaité un marché alimentaire avant tout et que ce projet n'a pas été simple. Que les difficultés persistent pour trouver des marchands forains comme des fromagers, des bouchers, des charcutiers... Que le travail de son élu et du service est de l'agrandir au fil des mois. Il souligne que « la création d'un marché » est une promesse électorale et qu'il l'a fait ! Néanmoins son ambition est de créer une halle de marché, ce qui est prévu dans le projet d'aménagement du centre ville.

■ En 2011, le marché sera dynamisé par la mise en place d'animations culinaires (fête du beaujolais, galette des rois...)

Les Valjoviens prennent la parole :

Circulation

1) Habitante - rue Jean Jaurès –

Je m'aperçois que les constructions d'habitations se multiplient sur Vaujours. Néanmoins, la circulation reste un problème. Je mets 40 minutes en voiture pour me rendre à la gare du Vert Galant en déposant mes deux enfants, l'un à l'école et l'autre à la crèche.

M. le Maire répond :

Il n'y a pas eu d'étude de la circulation et aucune place de parking n'a été intégrée au projet de constructions des immeubles rue de Meaux, qui ont été actés par l'ancienne municipalité.

Une révision du Plan Local d'Urbanisme est à l'étude et prendra en compte ces problèmes de circulation. Suite à la mobilisation des Valjoviens et de la municipalité au sujet du bruit et des transports, le conseil général a pris en compte nos revendications. Le projet de bus à haut niveau de service entre Pantin et Livry-Gargan devrait être prolongé jusqu'à la mairie de Vaujours dans une seconde phase. C'est par l'amélioration de la desserte de la ville en transport en commun que nous améliorerons le cadre de vie.

Madame LHULLER, directrice de l'établissement scolaire Fénelon, informe :

L'établissement scolaire accueille plus de 2000 élèves de la maternelle au lycée. Les horaires de rentrée et de sortie sont identiques pour tous les enfants scolarisés. Suite à un sondage auprès des familles en 2009 et 2010 concernant la modification des horaires de sortie, plus de 60% des familles y sont favorables. Cette solution peut être envisagée afin d'aider à la fluidité de la circulation.

Néanmoins, elle précise que les transports en commun ne desservent pas correctement la ville. Les familles se rendent obligatoirement à l'école en voiture.

Circulation + marquage au sol

2) Habitant du quartier

1-L'avenue de l'Europe est en double sens délimité par une ligne blanche. Il me semble qu'une ligne discontinue permettrait d'accéder aux places de parking plus facilement sans être obligé de faire demi tour en fin de la rue.

2-Il manque un marquage piéton pour accéder à l'école primaire Fénelon.

Monsieur le Maire répond :

1-Le Boulevard de l'Europe, à titre expérimental, et ce depuis début septembre, est en double sens de circulation séparé par une ligne blanche. Avant cela, cette avenue n'était pas en double sens et aucune ligne ne délimitait la voie. Cela n'évitait pas que les automobilistes stationnent en 3 files. La ligne continue a été disposée afin que les automobilistes ne paralysent pas le trafic en faisant des demi-tours. Il précise aussi que le projet d'aménagement du centre ville va améliorer la fluidité de circulation qui est une grande préoccupation pour l'ensemble des élus.

2-Monsieur le maire informe que les services techniques de la ville vont procéder au marquage au sol du passage piéton situé à la petite entrée de l'école maternelle Fénelon.

Stationnement

3) Habitant- rue de l'église

Une place de stationnement a été supprimée dans ma rue mais cela reste insuffisant car les camions ont des difficultés à manœuvrer.

Monsieur le Maire répond :

Les habitants rencontrent déjà des problèmes pour se garer dans cette rue. Je ne peux donc pas supprimer une autre place de stationnement. Les deux entreprises devraient se situer dans une zone industrielle et non dans le secteur pavillonnaire.

Parc de la Garenne

4) Habitant – rue R.Roland

1- Auparavant, dans le Parc de la Garenne, les jeunes se réunissaient et s'amusaient au ballon. Depuis que des cailloux ont été déposés, d'autres viennent faire de la moto et dégrader le parc.

2- La rue de Meaux me semble sale, est-elle nettoyée ?

M. le Maire répond :

La ville organise des grandes manifestations et les Valjoviens y sont très attachés. Cette année, la fête foraine a été installée au Parc de la Garenne. Des cailloux y ont été déposés pour que le sol ne soit pas boueux. Le projet qui est mené pour l'installation de vidéo protection permettra d'éviter toutes les incivilités. Mais le parc n'est pas l'endroit idéal pour ce genre d'événement. Un autre lieu plus adapté reste à définir.

La balayeuse nettoie l'ensemble de la ville 2 fois par semaine, le lundi et le vendredi. De plus, M. le Maire relate une conversation qu'il a eue avec les jobs d'été en charge de cette tâche. Ils disent être surpris que la rue soit aussi sale dès le lendemain de leur passage.

Containers à poubelles

5) Habitante – rue de Giffard

Dans cette rue, il y a une maison rurale comprenant 7 logements. Les locataires des appartements ne respectent pas les jours et les heures de sortie et de rentrée de containers à poubelle. 7 jours sur 7, je vois les poubelles appartenant à mes voisins dans la rue.

M. le Maire répond :

Les services techniques se sont déplacés pour informer les différents locataires mais l'arrêté stipulant les jours et les heures de sortie et rentrée des containers à poubelle va être envoyé aux propriétaires des logements.

Assainissement

6) Habitante – Pierre de Nolhac

Cette rue est en pente et toujours inondée. Il doit y avoir un problème concernant la récupération des eaux usées et pluviales.

M. le Maire répond :

Les services techniques ont constaté de nouveau que le réseau d'évacuation est trop petit à certains endroits de la ville et provoque des inondations. Nous devons à travers le PPP réhabiliter une bonne partie de réseaux et voirie de la ville. (Les travaux auront lieu pendant 3 ans)

7) Habitante – la cour des miracles - rue de Coubron

Mon habitation est mitoyenne à un terrain libre appartenant à la ville. Il pose des problèmes d'assainissement.

M. le Maire répond :

Nous devons à travers le PPP réhabiliter l'ensemble de la voirie de la ville. (Les travaux auront lieu pendant 3 ans).

Insalubrité locale

8) Habitant –la cour des miracles – rue de Coubron

1-Des poubelles sédentaires sont installées à coté de l'école maternelle la Fontaine. Les déchets sont visibles et parfois déposés sur la voie publique. Nous sommes obligés de les contourner en marchant sur la route. On appelle cela de l'insalubrité locale !

2-Dans cette rue, les véhicules se garent sur les trottoirs ou bien les bateaux. La police municipale passe-t-elle et verbalise-t-elle ?

3-Il manque aussi une plaque de rue indiquant le rue de Coubron en venant de la rue Alexandre Boucher :

M. le Maire répond :

1-Les services techniques vont se rendre sur les lieux.

2-Je souhaite renforcer la sécurité par l'installation de vidéo protection et je n'ai aucune indulgence face à des personnes qui ne respectent pas la réglementation. La police municipale a pour mission de verbaliser tous les véhicules en infraction au code de la route.

3- les services techniques vont installer le panneau manquant.

Hausse des impôts ?

9) Habitant du quartier

Le renouvellement de la voirie c'est bien mais au final les impôts locaux vont-ils augmenter ? Car beaucoup de villes se sont endettées, je crains que Vaujours s'endette à son tour ?

M. le Maire répond :

Ce projet pour la réfection de la voirie est étudié sur plusieurs plans (technique, financier et juridique) . Jusqu'à la fin du mandat aucune augmentation des impôts n'est à prévoir.

COMMERCES

10) Habitant du quartier

La ville nous demande de nous mobiliser pour le mur anti bruit en signant une pétition. Quand est-il ?

M. la Maire répond :

Plus de 250 personnes ont signé la pétition pour la construction du mur anti bruit et je vous remercie pour votre mobilisation. De plus, à la faveur du plan antibruit de Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat à l'écologie, je vous informe avoir établi une demande de financement pour ce mur sur une enveloppe de 150 millions d'euros qui est consacrée à la lutte contre le bruit.